



Commune de Saint Julien de Peyrolas 30760 Saint Julien de Peyrolas

Réunion du Conseil Municipal, Salle du conseil de la mairie

Le 17 décembre 2025 à 18h30

Date de convocation : le 11 décembre 2025

Affichage convocation : le 11 décembre 2025

Envoi convocation : le 11 décembre 2025

PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL
EN DATE DU 17 DECEMBRE 2025

Monsieur le Maire : Claude SALAU

Présents : Messieurs et Mesdames, EYMARD Françoise, LEROUX Aurélie, ROLLET Franck, GASQ Stéphanie, CAVALIER Grégory, FLORENSON Fabien, GEROSA-UDYCZ Isabelle, BOULOGNE Damien, MUCHA Jean-Philippe.

Absent(s) : ALLIGIER Stéphanie, WU-ROLLIN Florence ALLIGIER Jean-Luc

Excusé(s) : PARRE Jérôme

Pouvoir(s) : PARRE Jérôme donne procuration à CAVALIER Grégory

Désignation d'un secrétaire de séance par le conseil municipal : Monsieur Damien BOULOGNE.

APPROBATION DU PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 5 NOVEMBRE 2025 :

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal que les délibérations du conseil municipal du 5 novembre 2025 ont été transmises et rendues exécutoires par visa de la Préfecture le 6 novembre 2025.

Le compte-rendu est approuvé à l'unanimité (Nombre de votants : 11 – Pour : 11 - Contre : 0 - Abstentions : 0)

2025 12 54 Demande de subvention pour l'éclairage du stade (annule et remplace la délibération 2025-11-49)

Monsieur le Maire expose à l'Assemblée :

Vu le Code Général des collectivités territoriales et notamment les dispositions des articles L. 5711-1 et L 5211-20 ;

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que la commune sollicite des subventions pour le projet du remplacement de l'éclairage du stade du bas, nommé stade municipal situé chemin du calvaire par des ampoules « LED »

L'estimation du coût total des travaux s'élève à 19 491.00 € H.T

Monsieur le Maire demande donc au Conseil Municipal de l'autoriser à solliciter des subventions auprès de la Région Occitanie et des Fonds d'Aide au Football Amateur (FAFA) :

| DEMANDE DE SUBVENTION | MONTANT DE LA SUBVENTION | TAUX |
|------------------------|--------------------------|------|
| REGION OCCITANIE | 5 847,00 | 30% |
| FAFA | 3 898,00 | 20% |
| | | |
| TOTAL DES SUBVENTIONS | 9 745,00 | |
| AUTOFINANCEMENT | 9 746,00 | |
| MONTANT TRAVAUX | 19 491,00 | |

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré donne son accord à l'unanimité et autorise Monsieur le Maire à solliciter auprès de la Région et du Fond d'Aide au Football Amateur les demandes de subventions.

SAINT JULIEN DE PEYROLAS, LE 18 DECEMBRE 2025

LE MAIRE, CLAUDE SALAU



SECRETAIRE DE SEANCE

ALLIGIER Jean-Luc

ALLIGIER Stéphanie

BOULOGNE Damien

CAVALIER Grégory

EYMARD Françoise

FLORENSON Fabien

GASQ Stéphanie

GEROSA-UDYCZ Isabelle

LEROUX Aurélie

MUCHA Jean-Philippe

PARRE Jérôme

ROLLET Franck

SALAU Claude

WU-ROLLIN Florence